



ETABLISSEMENT :  
**CDG 13**

JUIN 2022

**Dans le cadre d'emplois des : Médecins territoriaux**

**Dans le grade :**

**Type d'emploi : Par voie de mutation ou voie contractuelle**

**Famille de métier : Médecine**

**Temps de travail : Temps complet ou non complet ou vacations**

**Service : Santé**

## **MEDECINS DE PREVENTION (H/F)**

Le CDG13 est un partenaire privilégié auprès des collectivités territoriales et établissements publics de son département. Avec près de 85 agents, le CDG13 apporte son expertise dans les domaines de l'emploi, de la santé, du droit de la fonction publique et des Ressources Humaines.

Le service médecine professionnelle et préventive, assure les consultations de médecine de prévention auprès des collectivités territoriales du Département qui adhèrent à cette prestation et plus particulièrement les consultations cliniques spécialisées en médecine de prévention (entretien, examens, informations sanitaires), les examens para-cliniques complémentaires, l'étude des dossiers médicaux et leur suivi auprès des organismes compétents (comité médical, commission de réforme, sécurité sociale...), et si nécessaire la rédaction de rapports pour ces organismes et l'ensemble des actions conduites par le médecin de prévention, en milieu de travail, conformément à l'article 20-1 du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié.

### **MISSIONS PRINCIPALES**

Au sein d'un service composé de 6 médecins et de 2 infirmières en santé au travail, vous :

Contribuez à l'amélioration des conditions de vie au travail par un suivi individuel et collectif des agents.  
Conseillez l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants pour la définition, la mise en œuvre et le suivi d'une démarche de prévention des risques d'accidents et/ou de pathologies professionnels  
Intervenez sur le milieu professionnel en contribuant à la connaissance des conditions de travail (études de poste, visites de sites ou de services et contribution à l'évaluation des risques professionnels, actions d'informations, participation aux CHSCT, entretiens avec des élus ou des représentants de l'autorité territoriale).

Conseillez les Collectivités Territoriales, en matière de conditions de vie, d'hygiène, d'adaptation de postes, de technique, et de rythme de travail.

Réalisez la surveillance médicale des agents et, à l'issue des consultations, donner un avis spécialisé de médecin du travail.

Rédigez des rapports destinés aux employeurs, aux comités médicaux ou commissions de réforme, aux confrères médecins.



ETABLISSEMENT :  
**CDG 13**

JUIN 2022

## ▲ PROFIL SOUHAITÉ

Médecin titulaire d'une spécialisation en médecine du travail (CES, DES) ou médecin souhaitant s'engager dans une reconversion vers la médecine du travail, ou collaborateur médecin.

Mobilité sur le département.

Facilités relationnelles, esprit de coopération.

Attrait pour le travail en équipe et en partenariat

Connaissances de la FPT.

## ▲ DESTINATAIRE DES CANDIDATURES

Envoyer lettre de motivation + CV sous la référence MED/2021/001 dans les meilleurs délais.

>> par courrier

**CDG 13 - Service des Ressources Humaines**

**Boulevard de la Grande Thumine - CS 10439**

**13098 Aix en Provence Cedex 2**

ou

>> par mail à [rh@cdg13.com](mailto:rh@cdg13.com)

